

SURENDETTÉ

Sabine Esponda



EN LUTTE CONTRE LES DÉRIVES
DES SOCIÉTÉS DE CRÉDIT

EYROLLES

LE COMBAT D'UNE FEMME POUR SORTIR SON FRÈRE DU SURENDETTEMENT

Lorsqu'elle découvre que son frère est endetté à hauteur de 50 000 €, Sabine est abasourdie.

Encouragé par des sociétés de crédit et sa banque, Antoine a multiplié les prêts à la consommation et les abonnements divers, sans aucun accompagnement budgétaire. Sabine entame alors un long combat afin de faire reconnaître devant les tribunaux les abus qui ont précipité son frère dans cette spirale infernale.

Elle témoigne, non sans humour mais avec une plume aiguisée et souvent lapidaire, des procédés peu scrupuleux utilisés par ce type d'organismes face à des personnes fragilisées, en situation souvent précaire.

Forte de son expérience d'animatrice d'un forum qui aide et accompagne les personnes surendettées, elle livre également des clés capitales pour savoir faire face à leurs agissements et éviter les erreurs susceptibles d'entamer leur budget vital.

Ce témoignage au scalpel ne pourra qu'interpeller au plus profond celles et ceux que scandalisent les mécanismes pervers conduisant au surendettement.

COLLECTION ET SI C'ÉTAIT VOUS ?

DIRIGÉE PAR CAROLINE BEE

Code éditeur : G55229
ISBN : 978-2-212-55229-4

www.editions-eyrolles.com

SURENDETTÉ

Groupe Eyrolles
61, bd Saint-Germain
75240 Paris Cedex 05
www.editions-eyrolles.com

La collection « Et si c'était vous ? » publie des témoignages sur des sujets de société qui font ou feront l'actualité, avec un souci de rigueur éditoriale et d'émotion.

Dans la même collection

Céline ROBERT, *Non consentante*, 2011.

Directrice de collection : Caroline Bee

En application de la loi du 11 mars 1957, il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement le présent ouvrage, sur quelque support que ce soit, sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris.

© Groupe Eyrolles, 2012.

ISBN : 978-2-212-55229-4

Sabine Esponda

SURENDETTÉ

EYROLLES



Tous les faits rapportés dans ce témoignage sont réels, mais bien évidemment retranscrits, et donc interprétés par son auteur, qui assume l'entière responsabilité de cette réécriture de l'histoire.

Il est cependant évident que compte tenu des circonstances, et afin de respecter la confidentialité et la vie privée de chacun, certains noms ont été changés.

L'auteur de ce témoignage n'est pas juriste, non plus que spécialiste, es qualité, du surendettement. Elle a cependant la prétention, en toute modestie, d'avoir acquis, au fil des mois, une certaine expertise en la matière. Ce témoignage n'est pas à charge, mais il entend faire connaître et reconnaître un phénomène par trop méconnu, et battre en brèche certaines idées reçues... et trop facilement entérinées.

Puisse-t-il contribuer à ce que ce processus de surendettement, qui se révèle trop souvent être destructeur, soit mieux appréhendé et encadré.

1

L'appel

Septembre 2006

— **A** llô ? Bonjour Antoine, comment vas-tu ?
— Ça va, ça va, et toi ?

Moi, je vais bien... Mais j'ai un doute sur son « ça va » à lui. Sa voix est tendue, pour ne pas dire stressée.

Et puis... Antoine ne m'appelle quasiment jamais ! Il doit avoir quelque chose de particulier à me dire. Il reprend.

— Je suis un peu embêté, est-ce que tu pourrais me prêter 1 000 € ?

— Euh... Il faut que je vérifie, mais je crois que oui. Qu'est-ce qui t'arrive ?

— Non-non, rien, ne t'inquiète pas, mais avec les factures de la rentrée, je vais dépasser mon découvert autorisé.

— Antoine, tu es bien certain que tu n'as besoin « que » de 1 000 € ? Tu n'es pas en train de repartir dans une galère ?

— Non-non, je t'assure ! Avec 1 000 €, ça ira...

Je le rappelle quelques minutes plus tard, en ce soir de septembre 2006, pour confirmer que je peux effectivement lui prêter cette somme. Nous sommes dimanche. Je suis devant mon ordinateur, en train d'effectuer la

SURENDETTE

maintenance d'un site que j'ai créé pour permettre à des acteurs de la vie culturelle de ma région de se faire un tant soit peu connaître, et de passer moi-même des annonces sur différents sites pour des amies comédiennes, afin de « lancer » leur rentrée. Je continue vaguement mon œuvre, tel un automate, mais mon esprit s'est envolé ailleurs, et mon cerveau s'est mis en mode surchauffe.

Antoine, de trois ans mon aîné, est mon frère unique et il vient de fêter ses 46 ans. C'est un adepte impénitent des crédits revolving, assurances diverses et abonnements multiples qui plombent son budget. Lequel budget est plus que serré, puisqu'il gagne un peu moins de 1 000 € par mois. Il lui est déjà arrivé à plusieurs reprises de ne pas pouvoir faire face à ses dépenses et notre mère, Nénita, a souvent dû boucher les trous... Jusqu'à ce qu'elle en vienne, en 2000, à renflouer les crédits existants pour une somme à l'époque d'environ 30 000 F, et à demander la clôture des comptes. Notre mère se désespère régulièrement de la gestion financière de mon frère. Elle culpabilise et ne parvient pas à le laisser assumer ses choix et ses éventuelles errances et erreurs. L'état de santé de mon frère est sans doute à l'origine de cette relation compliquée.

Antoine est né en 1960, à Saint-Jean-de-Luz... sur ordre de mon grand-père maternel, d'origine espagnole, mais né en France. Mes parents habitent alors en Espagne, à Madrid, où mon père est ingénieur à l'usine Mazda. Ils y sont arrivés quelque dix années plus tôt, mon père ayant trouvé un poste dans la fabrication d'ampoules électriques. Nénita l'a suivi, abandonnant son métier de nounou.

L'APPEL

Ma mère, plutôt grande pour sa génération, est brune aux yeux noirs, affublée d'un nez imposant et d'une grande bouche, qui ne nuisent cependant pas à l'harmonie de son visage. Elle est plutôt fine et, bien malgré elle, elle jouit d'un port altier qui parfois impressionne. Elle passe en tout cas pour une Espagnole pure souche, car dotée d'un accent impeccable, grâce aux différents emplois de gouvernante qu'elle a occupés dans sa prime jeunesse. C'est une femme de principes, accueillante et attentive, qui sait se montrer aussi joviale que sévère.

Dominique, notre père, est à peine plus grand que ma mère et confectionné en rondeurs... certaines de ces rondeurs s'amplifiant avec l'âge. Il a les yeux bleu clair, et je ne l'ai pour ma part connu que doté d'une calvitie centrale cernée de cheveux grisonnants. Il parle et comprend fort bien l'espagnol, mais ne perdra jamais son accent français. Il se montre plutôt silencieux et distant, mais il est aussi capable de faire le pitre à foison lorsqu'il est en société.

Il est en tout état de cause hors de question pour mon grand-père, du haut de son mètre quatre-vingt et de ses cent dix kilos, que ma mère accouche en Espagne. Elle se plie bien volontiers à sa volonté, nous mettant donc au monde à Saint-Jean-de-Luz, entourée de ses parents, dans la ville où elle est elle-même née.

L'accouchement est difficile, comme on dit élégamment. Sans doute trop long en tout cas, car mon frère Tonio, comme Nénita l'appelle souvent, naît anoxié (manque d'oxygène). Il connaît des débuts de vie difficiles, avec un manque d'appétit patent et des régurgitations aussi nombreuses qu'intempestives. Notre mère

SURENDETTE

souhaite l'allaiter, mais comme il a subi une perte de poids conséquente durant ses premières semaines, les médecins lui conseillent de passer aux biberons... lesquels n'améliorent rien...

Nénita fait face comme elle peut à ce démarrage pour le moins laborieux. Mais elle commence vraiment à s'inquiéter au moment des premières acquisitions... qui tardent à venir. En effet, Antoine met longtemps à se tenir assis, il a du mal à saisir les objets, et la marche, mal assurée, s'installe très tard, vers l'âge de vingt mois.

C'est à ce moment seulement que ma mère apprend des médecins, à demi-mot, que la naissance au forceps et le manque d'oxygénation du cerveau ont peut-être eu quelques conséquences indésirables... Ce « retard au démarrage » de mon frère empreint d'emblée leur relation d'une anxiété latente mais néanmoins constante, et d'une attitude de surprotection de la part de Nénita.

Les choses s'aggravent brusquement en 1963. Antoine va alors sur ses 3 ans et ma mère est enceinte de moi. Mon père a la grippe et il est alité, à l'étage de la maison. Il doit prendre des médicaments et Nénita demande à Antoine de les lui apporter. Mon frère grimpe donc maladroitement les escaliers... et tombe sur le palier. Une chute bénigne en soi, mais il hurle. Notre mère se précipite auprès de lui et il se calme rapidement. Mais il hurlera dans les jours suivants chaque fois que Nénita l'habillera ou le déshabillera. Elle prend donc rendez-vous chez le médecin, qui lui apprend que la chute a provoqué la fracture de deux vertèbres cervicales. On s'aperçoit à cette occasion qu'Antoine les avait soudées depuis sa naissance. Trois mois de

plâtre du bassin à la tête s'ensuivent... Antoine en vient même à désapprendre à marcher.

L'enfance d'Antoine est ensuite jalonnée d'opérations diverses – langue, mâchoire, orteils – mais également de soins particuliers pour une cyphose¹ grave, qui met en péril son appareil respiratoire, sa cage thoracique s'en trouvant rétrécie.

Sa scolarité est pareillement émaillée de nombreuses difficultés. Mes parents tiennent en effet à ce que nous soyons scolarisés « à la française ». Mais la seule école publique à Madrid est le Lycée français, qui couvre les classes du cours préparatoire à la terminale. C'est un établissement immense, fréquenté par des milliers d'élèves, qui ne semble pas pouvoir convenir à Antoine. Mes parents l'inscrivent donc dans une école privée, à plus petit effectif. Mon frère y est bien accompagné par les enseignants, mais il souffre du décalage avec les autres élèves, issus de milieux plus favorisés... et qui se montrent quelque peu prétentieux et méprisants. Il fait régulièrement l'objet de moqueries et autres quolibets désagréables qui le rendent profondément malheureux. À l'époque, il n'existe pas en Espagne d'établissements spécialisés adaptés à des enfants en difficulté. Pendant un ou deux ans, Antoine, alors âgé de 10 ans, séjournera chez mes grands-parents maternels à Saint-Jean-de-Luz, afin de bénéficier d'un accompagnement par un service spécialisé, en l'occurrence un CMPP (centre médico-psycho-pédagogique).

1 Déformation de la colonne vertébrale qui, à l'extrême, peut conduire à devenir bossu.

SURENDETTE

Je poursuis quant à moi une scolarité sans histoire dans un charmant établissement pour filles tenu par des sœurs dominicaines. Puis j'intègre le Lycée français lors de mon entrée en CM2... et me régale de pouvoir jouer avec des garçons ! Je suis plutôt une bonne élève.

Au début des années soixante-dix, nos parents commencent à ressentir la nostalgie de la France et souhaitent se rapprocher de leurs familles respectives. Ils se disent aussi que l'avenir d'Antoine y sera mieux protégé. Mon père commence donc à chercher du travail en France, si possible dans le Sud-Ouest. Il occupe alors un poste de direction à Madrid et s'aperçoit très vite qu'il ne trouvera guère d'équivalent en France, et encore moins au Pays Basque ! Les choses se précipitent, puisqu'il est l'objet d'une manigance qui conduit à son licenciement, en échange d'une bonne prime, afin que le poste qui lui revenait de droit puisse être attribué à quelqu'un d'autre. Je suis bien jeune à l'époque pour comprendre tous les tenants et aboutissants de cette histoire, mais mon père s'en trouve très meurtri et ne souhaitera plus jamais évoquer cette mésaventure. Comme à toute chose malheur est bon, ce « pactole » permet à mes parents d'acheter un commerce en France et de changer totalement de vie.

Le projet se réalise à l'été 1975 par l'achat d'une droguerie-quincaillerie-bazar à Vic-en-Bigorre, dans les Hautes Pyrénées. Et pour ce qui est du changement, il est aussi radical qu'incontestable ! Petite ville de province repliée sur elle-même, à mille lieues de la foisonnante agitation madrilène, Vic ne nous réserve pas un accueil très chaleureux. Nous sommes considérés comme des

étrangers et la convivialité que nous connaissions en Espagne nous manque beaucoup, aux uns comme aux autres. Nénita fait front du mieux qu'elle peut, Dominique se réfugie dans le bricolage, et j'ai de mon côté, à 12 ans, du mal à me faire des amis.

Mais c'est sans nul doute pour Antoine que l'atterrissage est le plus abrupt. Alors âgé de 15 ans, il est scolarisé en 4^e, mais il n'en a pas le niveau, bien qu'il s'agisse d'une classe « adaptée » et qu'il arrive à nouer quelques amitiés. Il a la chance de tomber sur une enseignante de français extraordinaire de compréhension et de soutien. Il n'en va pas de même pour son professeur de mathématiques, cynique et obtus, qui n'a de cesse de lui reprocher son manque de travail et ses incompréhensions. Il se montre absolument sourd aux explications de ma mère et terrifie littéralement mon frère.

Cette arrivée en France se décline donc en un chapelet de désillusions et de souffrances pour nous tous. Et pour Antoine, cette première année s'apparente à un véritable calvaire. Mes parents décident alors de le prendre comme apprenti dans leur magasin, espérant qu'il pourra un jour prendre leur succession. Ils se rendent rapidement à l'évidence que cela ne sera pas possible... d'autant moins qu'Antoine ne manifeste aucun goût particulier pour cette activité !

Antoine est reconnu travailleur handicapé en 1980 – il a 20 ans –, pour déficience intellectuelle légère et... « retard psychomoteur ». Curieuse appellation que la seconde, le développement psychomoteur concernant l'enfance et devant être achevé à l'âge adulte. Lorsque

SURENDETTE

le développement est achevé, il ne peut donc plus s'agir d'un « retard » !

Reste que mon frère est quelque peu lent et maladroit, peu sûr de ses gestes, surtout lorsque ceux-ci sortent de l'ordinaire le plus banal. Il a par ailleurs du mal à organiser ses actions quand elles ne sont pas totalement automatisées. Il est ainsi quasiment incapable de monter sur un escabeau, évite soigneusement d'avoir à utiliser un marteau, n'a jamais même tenté de passer son permis de conduire, et s'est vu contraint de revendre son scooter, sentant bien qu'il pouvait être dangereux pour lui-même et pour les autres.

Ces deux handicaps cumulés font qu'il ne peut pas travailler en milieu ordinaire. À 21 ans, il intègre donc un CAT (centre d'aide par le travail), devenu désormais ESAT (établissement et service d'aide par le travail) comme ouvrier horticole. Suite à des douleurs persistantes à l'épaule et au dos, il changera en 2008 pour un atelier de reprographie.

Cet établissement propose des conditions de travail adaptées à chacun de ses résidents, mais aussi des activités périphériques, un accompagnement social et éducatif, ainsi qu'un suivi psychologique si nécessaire. Les travailleurs peuvent y être hébergés ou résider dans leur propre logement.

À son arrivée, Antoine est hébergé par le centre. Mais assez rapidement, les professionnels qui s'occupent de lui, et en particulier son éducatrice, Julie, estiment qu'il est suffisamment autonome et préconisent qu'il loue un appartement, ce qui sera fait en 1985. En 1992, il s'achète même le sien, à Colomiers, une ville nouvelle située à une quinzaine de kilomètres de Toulouse et qui

abrite une forte industrie aérospatiale. Il finira de payer son appartement en 2002.

Je poursuis pour ma part ma scolarité, qui m'amène à passer en 1981 un bac S, obtenu un peu à l'arraché, tandis que mes parents poursuivent leur activité, et ont bien du mal à boucler les fins de mois. Je pars ensuite à Toulouse pour y suivre des études de psychomotricité. Malgré la maladie et le décès de mon père en avril 1982, qui m'amènent à faire de nombreux allers et retours à Vic, je suis admise au concours, qui me permet de finir ma formation. Après quelques années de galère, je suis embauchée en 1991 dans un CMP (centre médico-psychologique) pour enfants, à Castres, dans le Tarn, où j'interviens tant auprès des enfants eux-mêmes que de leurs familles. Mon métier, qui consiste, tel que je le pratique, principalement à jouer avec les enfants, dans un objectif thérapeutique, nécessite un grand investissement corporel et psychique, et beaucoup de disponibilité. Il m'a naturellement conduit à pratiquer nombre de techniques ou disciplines qui me permettent de me ressourcer moi-même, d'explorer mon propre potentiel, de me remettre en question, de m'équilibrer tant physiquement qu'émotionnellement. C'est ainsi que je pratique assidûment la danse libre, une technique qui pourrait se rapprocher d'un taï chi dansé, en tant qu'élève et en tant qu'animatrice. Enfin, j'ai entrepris, dans les années quatre-vingt-dix, un travail sur la voix, et j'ai commencé à animer moi-même des séances, visant essentiellement à favoriser l'émergence d'un plaisir vocal, dans toutes ses dimensions. Ces disciplines me permettent de garder mon investissement intact auprès des enfants et, au-delà, elles participent de mon bien-être.

SURENDETTE

J'habite à Saint-Paul-Cap-de-Joux, un petit village doté d'une grande place près de l'église et de la mairie, agrémentée de platanes, et envahie, aux beaux jours, par les joueurs de pétanque. J'occupe, en célibataire, la maison que j'ai acquise douze ans auparavant, et qui a enfin été entièrement rénovée. Une maison dans laquelle on entre par la cave-garage, pour ensuite grimper un escalier qui mène au jardin. Ce n'est qu'à cette étape que l'on peut réellement pénétrer dans la maison. Laquelle comporte elle-même un étage, qui n'était, à l'époque où je l'ai achetée, accessible lui-même que par un escalier extérieur. C'est ainsi que j'ai eu, à de nombreuses reprises et avant de poser un escalier intérieur, l'occasion de m'improviser un lit dans le bureau situé à ce moment-là au rez-de-jardin, afin d'éviter les frimas de l'hiver et les dérapages incontrôlés sur des marches verglacées, et donc glissantes !

Antoine et moi nous nous aimons beaucoup, mais nous ne nous voyons pas souvent, hormis pendant les vacances et quelques week-ends par an, toujours chez Nénita. Mon frère a... comment dire ? Bon goût ! Il apprécie les belles et bonnes choses, que ce soit dans le domaine de la cuisine, des vêtements ou de la décoration. C'est ainsi que s'il doit s'acheter un pantalon, il ne le fait pas chez la marque discount du coin. Il affectionne de parcourir les boutiques de la ville rose le samedi. Je ne l'ai jamais accompagné dans ses pérégrinations, mais j'imagine qu'il préfère largement Armand Thierry à Tati ! Il lui arrive aussi d'aller au restaurant, et, là encore, pas forcément dans une gargote.

Il aime la musique, manifestant des goûts très éclectiques, s'achète souvent des CD, et se débrouille pour aller de loin en loin à des concerts. C'est aussi un habitué des salles obscures et il n'hésite pas à faire de temps à autre des cadeaux... qui ne sont pas des babioles ou des gadgets ! Il apprécie également le bon vin, et s'achète assez régulièrement des caisses de bons crus... soi-disant en promotion, dans un club où il possède un abonnement. Il s'offre par ailleurs périodiquement un séjour organisé... souvent en Espagne ! Et bien sûr, happé par la société de consommation, s'il doit s'acheter un téléphone, il choisit le modèle dernier cri.

Bref, rien de vraiment extraordinaire pour un quarantenaire célibataire. Mais avec un budget aussi limité que le sien, le cumul devient vite difficile à assumer. Et il est tellement facile de souscrire un crédit, d'ouvrir un compte fidélité pour payer en plusieurs fois, de prendre une carte de magasin, d'avoir une réserve d'argent qui peut être augmentée sur un simple appel téléphonique...

Par ailleurs, Antoine est très sociable et il apprécie la compagnie et la convivialité, même s'il compte malheureusement peu d'amis... En effet, il dispose d'une certaine intelligence relationnelle, qui le met en décalage avec ses collègues, plus limités que lui, et rend difficiles des relations profondes et durables. Le même décalage existe, mais en sens inverse, avec les personnes qu'il pourrait rencontrer à l'extérieur de son travail et de son établissement, avec lesquelles il lui est pareillement difficile de pérenniser des relations. Cette solitude et son isolement affectif et sentimental lui pèsent.

SURENDETTE

Inutile de dire qu'il est aussi une proie facile pour les démarcheurs en tous genres ! Jovial et accueillant, il a du mal à dire non et à prendre véritablement position. N'étant pas forcément en capacité d'évaluer pleinement ce qu'on lui propose, il se fait régulièrement « emboîter ». C'est ainsi que, célibataire et sans enfants, il a dû, dans son parcours, souscrire une bonne dizaine d'assurances-vie ! Oh, pour de petites sommes : 30 € par ci, 40 € par là. Pas de quoi, en soi, grever un budget ! Sauf que l'addition totale se révèle vite douloureuse.

Les égarements financiers d'Antoine nous ont à plusieurs reprises conduites, ma mère et moi, à nous interroger sur l'éventualité d'une demande de curatelle, afin qu'il soit protégé dans ses agissements. Le fait que cette mesure soit payante nous a définitivement fait renoncer à cette hypothèse, quelques années auparavant...

Il me semblait personnellement que cette option pouvait être intéressante, en ce qu'elle aurait permis à Antoine de gérer son budget de manière autonome aux yeux de Nénita, sans que l'affectif vienne se mêler à la gestion de ses finances. Au fil des années, je suis arrivée à faire comprendre à ma mère qu'elle n'avait pas à se sentir responsable de la manière parfois erratique dont Antoine disposait de son argent. Elle est ainsi parvenue à surveiller ses comptes de moins près...

Pourtant, en cette année 2006, c'est Antoine lui-même qui a mis de la distance avec notre mère, de manière quelque peu abrupte. Il refuse ainsi de lui répondre au téléphone et va la voir beaucoup moins souvent. Nénita est très malheureuse de cet éloignement, survenu sans

L'APPEL

explications, et se montre d'autant plus insistante. J'essaie d'atténuer sa tristesse, en lui expliquant que son fils a peut-être juste besoin d'un peu plus d'indépendance. Je fais par ailleurs mon possible pour voir Antoine un peu plus souvent, pour tenter de comprendre ce qui se passe pour lui, et je l'incite à donner régulièrement des nouvelles à Nénita, afin qu'elle ne s'inquiète pas inutilement. Je n'ai pas entièrement réussi ma mission de médiation, mais au moins n'ont-ils pas totalement coupé les ponts ! J'apprendrai plus tard que cette « fâcherie » relative était déjà liée au surendettement de mon frère : Nénita s'était aperçue, en début d'année, qu'Antoine vidait consciencieusement son compte épargne...

Notre mère a 75 ans. Elle est donc veuve et habite, toujours à Vic-en-Bigorre, avec Margot, qui porte fièrement ses 89 ans. Margot était la bonne de mes grands-parents, qu'elle avait rejoints à l'âge de 12 ans. Elle a été accueillie par mes parents en 1979, au décès de ma grand-mère, et a dès lors pu profiter d'une retraite bien méritée.

Nénita est, comment dire... une forte femme, avec un caractère bien trempé et une autorité naturelle : mes cousins l'appelaient « le gendarme », quand nous étions enfants. Mais elle sait aussi faire preuve d'une grande capacité d'écoute et de compassion. Mon père s'occupant assez peu de nous, c'est essentiellement elle qui a géré notre éducation. Elle est plus ou moins dépressive depuis de nombreuses années, état que le décès de Dominique, en 1982, n'a guère amélioré.

SURENDETTE

Quand Antoine me téléphone ce soir-là, je viens juste de rentrer à Saint-Paul-Cap-de-Joux, après avoir passé une partie du mois de septembre à m'occuper de ma mère. Elle vient en effet d'être opérée d'une récurrence de méningiome, celui-ci s'étant constitué en une tumeur sur le nerf optique, juste au-dessus de l'œil droit, qui a mis en péril tant le nerf que l'œil lui-même. Le chirurgien a dû procéder à la quasi-ablation de l'os orbital (juste derrière l'arcade sourcilière). Cette ablation est venue s'ajouter à celle d'un morceau de boîte crânienne survenue lors d'une première intervention (en 1997), pour lui enlever une tumeur de la taille d'une orange.

Afin de lui éviter d'aller en maison de convalescence après cette deuxième opération, j'avais regroupé mes congés pour la seconder chez elle. Mais elle s'est remise assez vite, et ma présence a commencé à l'encombrer : elle a eu envie de reprendre les choses en main et c'est tant mieux.

Immédiatement après le coup de téléphone de mon frère, j'effectue donc un virement des 1 000 € demandés... mais je sens confusément poindre la catastrophe. Je suis loin d'imaginer alors l'ampleur de celle-ci, et encore moins les mois que je vais vivre ensuite...

2

L'arbre qui cache la forêt

Octobre-Novembre 2006

Nous sommes en automne. Depuis le coup de téléphone d'Antoine, un mois auparavant, je n'ai pas eu de nouvelles. Cela ne m'inquiète pas vraiment. Je suis en effet très occupée par la mise en place de la rentrée, aussi bien dans mon travail, avec l'organisation des suivis pour l'année scolaire, que pour les cours de chant que je donne. Prises de rendez-vous, réservation de la salle, confection et impression de plaquettes publicitaires, organisation des cours individuels ou en groupe... Mon énergie est bien mobilisée !

À la Toussaint, j'effectue un bref séjour chez Nénita. Elle se remet plutôt bien de sa seconde opération, bien qu'elle se plaigne d'une fatigue persistante et que son œil ait une tendance certaine à s'affaïsser, tout en devenant plus proéminent. Je passe également quelques jours avec des amis dans les Pyrénées. Dernières vacances avant bien longtemps ! Le séjour est malheureusement endeuillé par le décès de la mère de l'une de mes amies, qui doit par conséquent nous quitter précipitamment...

C'est à mon retour que les événements prennent une nouvelle tournure. Je reçois un nouvel appel d'Antoine, soit un peu moins de deux mois après le premier...

SURENDETTE

– Allô Sabine ? C'est moi. En fait, j'aurais encore besoin de 1 000 €.

– Heu... Antoine, tu avais dit que ce serait bon, et que ça suffirait ! Si tu es de nouveau dans la panade moins de deux mois après, c'est qu'il y a autre chose ! Que se passe-t-il ?

Mon frère repart dans ses « non-non », mais ce coup-ci, je ne lâche pas le morceau. Ses explications me semblent confuses.

– Tu comprends, avec le découvert, les frais de rejets, mes échéances ne passent pas.

– Antoine, tu es à découvert de combien ?

– 1 500 €.

– Tu viens de me dire que tu n'avais besoin que de 1 000 €... On en est déjà à 1 500. Et tu dois combien ?

– Ben... EDF, GDF, le téléphone, les impôts, les charges, la mutuelle...

– Et ça se monte à combien ?

– Je sais pas...

– Tu as fait des dépenses inconsidérées ?

– Non-non.

Même si cela n'a pas toujours été le cas par le passé, mon intuition me pousse cette fois à le croire sur parole. Ce qui m'inquiète plus est son incapacité à me fournir un chiffre précis sur les encours. Je fais un rapide calcul... Le plus urgent est de combler le découvert. Mais aussi de lui donner de quoi vivre pendant un mois, donc à peu près l'équivalent de son salaire. Il a par ailleurs des retards de paiement, qu'il vaut mieux provisionner, et il faut encore prévoir une marge pour qu'il ne se retrouve pas dans la même situation le mois prochain. Le tout se

L'ARBRE QUI CACHE LA FORÊT

monte au moins à 3 000 €... ce qui, comme chacun sait, se trouve sous le sabot du premier cheval venu !

– Antoine, est-ce que tu me permets d'appeler ta banquière ?

– Oui-oui...

Aussitôt dit, aussitôt fait, je compose le numéro de la banque. J'ai pour ma part été une seule fois réellement à découvert, pour une histoire de dates de valeurs imbécile, mais je conserve un souvenir cuisant de cette expérience, car les frais et agios divers et variés s'étaient alors accumulés très vite. J'avais mis plusieurs mois à me remettre à flot ! Je crains par-dessus tout, et sans rien y connaître par ailleurs, qu'Antoine ne se retrouve embarqué dans un engrenage semblable... qui m'avait à l'époque conduite à changer de banque. La chargée de clientèle de mon frère, une certaine Karine, me répond d'une voix agréable.

– Bonjour, Madame ! Je vous appelle à propos de la situation de compte de M. Antoine Esponda.

– Vous êtes qui, Madame ?

– Je suis sa sœur, et...

– Madame, je n'ai pas le droit de vous transmettre des informations qui sont confidentielles.

– Mais, Madame, je ne vous demande pas de me communiquer des éléments confidentiels. Antoine m'a fait part de ses difficultés, je voudrais l'aider à y faire face, mais je souhaiterais convenir avec vous de la meilleure façon de le faire. En effet, vous devez avoir des comptes actualisés et connaître un certain nombre de ses encours et impayés, et je souhaiterais savoir quelle somme serait nécessaire pour qu'il sorte réellement de ce faux pas.

SURENDETTE

Sur le moment, je suis sincèrement persuadée, candide que je suis, que la conseillère – est-ce vraiment le bon terme ? – va me venir en aide. Elle se montre en tout cas immédiatement plus coopérative en entendant mes propos. Elle me détaille les encours, les prélèvements rejetés et les chèques impayés : il faut 4 000 € pour que le compte retrouve un tant soit peu de sa santé. C'est un peu plus que ce que j'avais rapidement calculé d'après les indications d'Antoine... Je remercie chaleureusement mon interlocutrice pour sa contribution et raccroche, pensive.

Les 4 000 €, je ne les ai pas. Comment faire ? Je pense à emprunter à des amis. Je sais en effet que certains disposent d'une telle somme, et qu'ils pourraient me la prêter bien volontiers. Mais... et si la situation était plus grave qu'elle n'apparaît, et que le remboursement venait à tarder ? Je risque alors de me mettre dans le pétrin, et il n'est peut-être pas indispensable que j'y entraîne des amis bien intentionnés. Cela peut paraître idiot, mais je n'envisage pas un seul instant la possibilité de souscrire moi-même un prêt. Intuition inconsciente, sans doute...

J'ai beau tourner le problème dans tous les sens, et bien que cela m'ennuie au plus haut point, je ne vois pas d'autre solution que de demander à notre mère de participer à ce dépannage. Je rappelle donc Antoine, pour lui demander s'il accepte cette idée. Inutile de dire que cette hypothèse ne le fait pas bondir de joie. Mais il prend le temps de réfléchir et se rallie à ma proposition.

Je déleste donc mon compte de la petite épargne qui y séjournait en effectuant un virement et je téléphone à ma mère pour lui demander de compléter avec un chèque de 1 000 €. Nénita est bien entendu très inquiète de la situa-